

Déclaration de protection des données.

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de nos activités, nous collectons des données personnelles (ci-après "**données**")¹. Nous vous informons ici conformément à la loi fédérale sur la protection des données.

Qui sommes-nous ?

Notre entreprise et nos coordonnées :

Quelles données collectons-nous ?

Outre les informations que vous nous fournissez vous-même (par ce que vous nous dites et ce que vous faites avec nous²), nous pouvons également obtenir des données vous concernant auprès de sources tierces, à savoir :

- Des informations vous concernant de la part d'un **client** ou de votre **employeur** avec lequel nous traitons (p. ex. vos coordonnées)
- Des **informations sur votre solvabilité**, des références
- Des **commandes** vous concernant que nous recevons de tiers (p. ex. si nous devons vous livrer une marchandise)
- Des **documents** vous concernant, des procurations
- Des extraits de **registres** publics (p. ex. RC)
- Des informations sur les **procédures judiciaires** dans lesquelles vous êtes impliqué-e, des déclarations de témoins
- Des **recommandations**, des références de tiers à votre sujet
- Vos activités sur les **réseaux sociaux**
- Des **publications** dans lesquelles vous êtes mentionné-e.
-
-
-

Transférons-nous des données à l'étranger ?

- Non, ce n'est pas prévu.
- Oui, c'est possible, vers les pays de l'**EEE** et potentiellement vers n'importe quel pays du monde (en particulier pour les services en ligne que nous utilisons). Si le pays en question n'offre pas un niveau adéquat de protection des données, nous concluons notamment les clauses contractuelles standard de l'UE avec le destinataire. Dans certains cas, nous pouvons nous prévaloir d'une dérogation, p. ex. si le transfert est directement lié à l'exécution d'un contrat avec vous ou dans votre intérêt, ou si vous avez consenti au transfert.

Pourquoi collectons-nous ces données ?

Nous collectons ces données pour les raisons suivantes (en plus de celles mentionnées séparément) :

- Communication** avec vous
- Conclusion/exécution d'un contrat** avec vous (y.c., cas échéant, en vue d'un emploi), votre employeur ou des clients
- Gestion de notre **infrastructure**, de notre site web et de nos applications
- Marketing** (p. ex. newsletters, événements), gestion des relations
- Analyse de marché**, planification, développement de produits et de services, R&D
- Conformité** (respect des lois, des normes sectorielles, des directives, etc.)
- Procédures judiciaires**, enquêtes
- Sécurité**, contrôle d'accès
- Gestion des affaires**, gestion des risques
- Transactions d'entreprise (p. ex. **M&A**)
- Relations publiques**, publications
- Formation**, instructions
- Lutte contre la criminalité et la **fraude**

Avec qui partageons-nous ces données ?

- Sociétés du groupe** (cf. site web)
- Prestataires de services** (qui traitent vos données en partie pour notre compte, p. ex. les fournisseurs de services informatiques, et en partie pour leur propre compte et sous leur propre responsabilité, p. ex. les assurances)
- Autorités** suisses et étrangères
- Partenaires commerciaux**, p. ex. les clients, les fournisseurs, les partenaires de projet
- Agences de crédit**
- Tiers** qui collectent des données vous concernant via notre site web ou nos applications (cf. liste sur notre site web)³
-

Quels sont vos droits ?

Vos droits comprennent le droit d'accès, le droit de faire rectifier des données erronées et le droit de vous opposer au traitement. Écrivez-nous !

¹ Vos données personnelles sont toutes les informations qui vous concernent et qui permettent de vous identifier directement ou indirectement (p. ex. via Internet) (p. ex. votre nom, adresse e-mail, numéro de téléphone, photo).

² Lorsque vous naviguez sur notre site web, votre adresse IP et votre type de navigateur, p. ex., nous sont automatiquement communiqués.

³ Lorsque que vous utilisez un site web ou une application, vous pouvez être reconnu-e et suivi-e par le biais de cookies et de technologies similaires. Vous pouvez limiter, bloquer ou supprimer ces cookies et technologies similaires dans votre navigateur (cf. les paramètres correspondants) et contrôler ce suivi directement sur le site web ou dans l'application.

Déclaration de protection des données simple et générale pour les PME.

La page précédente contient une déclaration de protection des données (ci-après "**déclaration**", parfois aussi appelée "politique de confidentialité") simple et concise pour les petites et moyennes entreprises, adaptée à la nouvelle loi fédérale sur la protection des données ("**LPD**"), qui est entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} septembre 2023.

Les responsables d'une entreprise (p. ex. le CA) qui omettent de mettre à disposition une déclaration risquent une amende personnelle. Les exigences légales en matière de déclaration ne sont pas très étendues. Dans tous les cas, une déclaration doit couvrir tous les cas dans lesquels une entreprise collecte des données personnelles pour elle-même. Le terme "collecte" se réfère à toute collecte planifiée.

De nombreuses entreprises font l'erreur de n'inclure dans leurs déclarations que les activités liées au site web. De nombreux modèles et générateurs de déclarations disponibles sur le marché et auprès des autorités de surveillance se limitent également aux activités liées au site web. Ils ne sont *pas suffisants* selon la LPD, car la plupart des entreprises collectent aussi régulièrement des données personnelles en dehors du site web (p. ex., dans le cadre de l'exécution d'un contrat ou d'échanges écrits avec des clients ou des partenaires). Toutes ces activités doivent (aussi) être couvertes par la déclaration. Il en va de même pour la collecte de données personnelles d'employés (lorsqu'elle n'est pas prévue par la loi), même si, dans la pratique, elle fait généralement l'objet d'une déclaration (interne) distincte. Les candidats, quant à eux, sont couverts par la déclaration contenue à la page précédente.

Selon la nouvelle LPD, une déclaration doit contenir un minimum d'informations (art. 19 LPD), qui ne va toutefois pas très loin (contrairement aux exigences du Règlement général sur la protection des données de l'UE). Ces informations doivent être fournies aux personnes concernées de façon précise, transparente, compréhensible et facilement accessible. Dans ce contexte, la pratique courante veut que les entreprises publient leur déclaration sur leur site web (au bas de la page principale) et qu'elles y fassent référence, p. ex., dans les formulaires, les contrats et les autres documents. Une déclaration ne doit *pas* être acceptée, mais uniquement communiquée aux personnes concernées.

La déclaration figurant à la page précédente est destinée aux entreprises qui n'effectuent pas de traitements particuliers ou à grande échelle, de sorte qu'une déclaration courte et concise contenant le minimum légal en vertu de la nouvelle LPD est suffisante. Cette déclaration ne contient pas de référence aux décisions individuelles automatisées (c.-à-d. les décisions discrétionnaires prises par un ordinateur de manière autonome), car celles-ci ne sont pas pertinentes pour la plupart des entreprises. Si elles s'appliquent dans un cas particulier, elles devront être mentionnées dans la déclaration (ou dans un document séparé).

Une déclaration doit être adaptée aux circonstances concrètes et aux activités de traitement effectuées par l'entreprise. Toutefois, elle peut également mentionner des activités de traitement qui n'ont pas lieu tous les jours. Elle doit contenir les informations minimales requises pour la collecte *planifiée* de données personnelles. Si une nouvelle activité de traitement est prévue, la déclaration devra être mise à jour en conséquence (la déclaration ne contient volontairement pas de date ; c'est toujours la déclaration en vigueur au moment de la collecte de données qui s'applique).

Pour utiliser la déclaration figurant à la page précédente, passez en revue toutes les données que vous collectez et traitez avec les services de votre entreprise impliqués dans la collecte et le traitement de données personnelles. Cochez ensuite les activités qui s'appliquent à votre entreprise (y compris celles qui ne sont que potentiellement applicables - il vaut mieux indiquer trop d'activités que pas assez) et complétez les champs vides si nécessaire. Si, à un moment ou à un autre, vous êtes bloqué par le modèle, envisagez de passer à une déclaration plus complète et personnalisée, et demandez conseil. Le modèle ci-dessus n'est destiné qu'à des cas simples.

Dans le champ situé en haut à gauche, indiquez le nom complet de votre société ou entreprise, son adresse, un numéro de téléphone et une adresse électronique, afin que les personnes concernées puissent vous contacter.

Accordez une attention particulière à la collecte de données sur votre *site web*. Même si vous ne collectez pas beaucoup de données sur votre site web, sachez qu'en raison des logiciels et services utilisés pour votre site web, diverses entreprises tierces utilisent souvent votre site web (et vos applications) pour collecter des données sur les utilisateurs de votre site web (et de vos applications) pour elles-mêmes. En principe, vous êtes *conjointement* responsable de la protection des données avec ces entreprises tierces et devez donc informer les personnes concernées de la collecte des données. La manière la plus simple de le faire est de publier - en plus de la déclaration - une liste de ces entreprises tierces, avec leur nom et le lieu de leur siège social. Vous devez également indiquer précisément ce qu'elles font sur votre site web (ou dans votre application) (p.ex., afficher de la publicité, intégrer une vidéo) et où leur déclaration peut être consultée. Cas échéant, veuillez cocher la case correspondante dans la déclaration ci-dessus. Strictement parlant, vous n'êtes pas tenu de fournir des informations sur le nom et les coordonnées des tiers qui ne font que traiter des données pour votre compte (comme c'est le cas, p. ex., de nombreux fournisseurs de services d'analyse). Dans la pratique, cependant, il est courant de fournir également des informations sur ces tiers. La déclaration ci-dessus contient aussi une petite section sur les "cookies".